Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Convocation au tribunal correctionnel

Par xxch

Bonjour,

Je sais de par mon avocat que je suis convoqué au tribunal correctionnel.
J'ai lu que c'est un huissier de justice qui devrait m'apporter ma convocation.
Est-ce qu'il doit passer lui-même ? Si je ne suis pas présent, que doit-il faire ?
Peut-il le faire par lettre recommandée ?
Quel est le délai avant la date du procès ?

Si ce délai n'est pas respecté, que se passe-t-il ?

Merci pour votre aide.

Par xxch

Si quelqu'un sait... car c'est un peu urgent. Merci beaucoup.